

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provinces. Pour un an. 26 fl. 30 fl. six mois. 14 » 16 » trois mois. 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fr. 50, timbre Compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION

à La Haye, L'Age N° 11, derrière le Prinsengraaf, par le Bureau pour l'abonnement. Chez M. Van Weelden, Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction française de...

LA HAYE, 11 Mars.

Le Roi a fait les promotions suivantes dans l'armée : 1° Le général-major O. J. H. comte de Limburg Stirum, commandant de la 2^e brigade de la 1^{re} division d'infanterie, aide de camp du Roi, en service extraordinaire, est nommé lieutenant-général commandant la 1^{re} division d'infanterie et commandant en chef de la forteresse de Maestricht et de toutes les troupes dans la province de Limbourg; 2° Le colonel J. H. Voet, commandant du régiment de grenadiers et chasseurs, est promu au grade de général-major, commandant de la 2^e brigade de la 1^{re} division d'infanterie. 3° Est promu au grade de commandant de la première brigade de la 2^e division d'infanterie, le général-major Volkheimer, jouissant actuellement du traitement de non-activité; 4° Le colonel J. F. van Spengler, aide-de-camp du Roi, en service extraordinaire, est nommé commandant du régiment de grenadiers et chasseurs.

Par arrêté royal du 8 de ce mois, M. le professeur G. W. Vreede est nommé recteur magnifique à l'université d'Utrecht pour l'année scolaire de 1845-1846.

L'academie royale des beaux-arts à Amsterdam vient d'agréger 65 membres, à savoir :

- S. A. R. le prince Guillaume-Frédéric-Henri des Pays-Bas; Guillaume-Anne, baron Schimmelpenninck van der Oye, ministre de l'intérieur. MM. P. E. Duboucq, Moritz Calisch, S. Cohen Elion, W. Gruyter, J. C. Hamburger, H. D. Hooft van Woudenberg van Geerenstein, J. C. de Leeuw, J. C. Mertz, B. Kooy, F. H. van Notten, W. E. Rynbende, J. G. Schwarze, C. Springer, P. C. Stadniski, J. Baron Witsen Straalman, A. van de Velde, A. Vromberg, J. G. Waterhoff Stijff, A. Weiss; — à Amsterdam. MM. D. C. Bles, J. Bosboom, F. B. de Groot, J. H. Hoppenbrouwer, H. van Hoye, H. J. B. Jolly, C. Rochussen, S. L. Vermeer; — à La Haye. MM. J. W. H. Bosob, W. H. de Heus, G. van Westreenen; — à Utrecht. MM. S. Opzoomer, P. M. Molyn; — à Rotterdam; F. H. Heerde; — à Arnhem. MM. J. C. Cavé, F. Cottreau, R. Fleury, F. Gallait, T. Guichard, C. Janssen, Ingres, Madou, P. de la Roche, R. Rochette, H. Sebron, C. Trajon, H. Vernet; — à Paris. MM. J. G. de Groot, J. J. Spahler; — à Bruxelles. MM. P. F. de Groot, J. J. de Groot, A. J. de Groot, A. J. de Groot, L. J. C. Somers; — à Anvers, J. de Groot, — à Gand. MM. A. Calame; — à Genève; H. W. Pickersgill; — à Londres. Mess. A. J. Haanen, E. L. Hamburger, née Fairbairn, — à Amsterdam; J. E. Koning, — à Harlem; H. C. Winkelaar, née Lemmink, — à l'étranger; A. M. Veeren; — à Loenen. Mess. F. Boulanger, Cavé; — à Paris; J. M. F. Geels, née Cor; — à Bruxelles.

On a singulièrement exagéré l'état sanitaire de la commune de Keersa propos de quelques cas de fièvre qui se sont manifestés dans cet endroit. Pour ne pas répandre une panique complètement inutile, nous vous en avons cru devoir nous taire sur ces faits en attendant que la commission médicale eût fait un rapport sur cette maladie. Aujourd'hui, il résulte de ce rapport que 32 individus étaient atteints de cette fièvre. Sur ce nom-

bre six malades seulement se trouvaient en danger de mort. L'état des autres ne présentait rien d'inquiétant. La commission médicale, sans assigner une cause à cette maladie, est d'avis qu'elle n'est pas contagieuse. (Journal du Limbourg.)

Hier on a fait une quête pour les pauvres de cette ville. Les dons se sont élevés à 11,895 florins, somme à laquelle la générosité du Roi a contribué pour 1,500 florins.

On ignore encore le montant de la collecte à Schéveningue. Six jeunes demoiselles infortunées par la ville, voulant contribuer au soulagement des malheureux souffrant d'un hiver rigoureux, ont conçu le projet de faire une petite loterie d'objets de travail de mains qu'elles ont confectionnés en quelques mois; le tirage de cette petite loterie a eu lieu le dimanche 9 mars, et a produit la somme de quarante florins, qui a été immédiatement après distribuée à une vingtaine de nécessiteux.

On écrit de Bois-le-duc, 4 mars : Nous apprenons qu'à partir du 1^{er} avril prochain, la société établie à Bois-le-duc, sous le nom de la Navigation, organisera entre Bois-le-Duc et Maestricht un service régulier et plus rapide pour le transport des marchandises et des voyageurs de Maestricht à Loozen, par le Zuid-Willems-Vaart, et de ce dernier point jusqu'à Lommel, par le canal belge de la Campine. De Lommel, un service de diligences transportera les voyageurs à Eindhoven, de sorte qu'on pourra se rendre, sans voyager pendant la nuit, en un seul jour de Maestricht à Bois-le-Duc.

On a trouvé à Brielle des annotations curieuses sur la rigueur du froid de l'hiver en 1435, d'où il résulte que le froid a continué, durant les mois de mars, avril et mai. Le 12 mai la glace était encore assez forte pour supporter des corbeaux, et à cette même époque on ne vit encore aucun arbre en fleurs et la vigne n'avait pas encore poussé; le 7 juin, le froid était encore assez sensible, et le beau temps n'a commencé qu'au 30 juin.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette même année 1435 a été particulièrement fertile et que toutes les espèces de vivres se sont vendues à très-bon marché.

Parmi d'anciennes annotations d'hivers rigoureux, on trouve encore celle-ci :

A la fin de mars de l'année 1674, on passa devant Amsterdam l'Y sur la glace. Le 3 avril, six personnes se rendirent encore à Marken sur la glace; le 4 on vit un individu patiner sur la lac de Harlem; trois jours plus tard, le 7 avril, il faisait tellement chaud, que des jeunes gens se baignaient dans le lac de Harlem.

S. Exc. le ministre des finances a donné hier une soirée des plus brillantes, qui a été honorée de la présence de LL. MM. le Roi et la Reine, ainsi que de celle des Princes et Princesses de la famille royale. Les danses auxquelles les Princes ont pris une part active, ont été très-animées et se sont prolongées jusqu'à près minuit.

Nous avons parcouru avec attention le catalogue de la petite bibliothèque, formée depuis nombre d'années, par un amateur de distinction de cette résidence, dont la vente publique se fera le 7 avril prochain et jours suivants, d'après annonce faite dans ce journal, par les Frères van Cleef. Le contenu de cette collection choisie et distinguée est trop riche en articles de valeur

réelle pour en énumérer les principaux. Cependant quelques-uns, méritent une attention particulière, tels que les galeries historiques de Versailles, avec une histoire de France, publiée sous la direction de M. Charles Gavard. — Iconographies française, des contemporains et étrangers. — Iconographies des hommes célèbres, et les Polonais et les Polonaises de la révolution de 1830. — Imitations of original drawings, by collection of 80 coloured portraits, by Hans Holbein, published by John Cumberlaine. London 1792-1802, ouvrage provenant de la bibliothèque de feu M. J. Meerman. — J. F. Dibdin, bibliotheca spence-riana, London 1814; 7 vol. royal octavo, with plates and typographical illustrations, ainsi que tous les autres ouvrages qu'a publiés ce bibliographe distingué. — Die Sammlung alt nieder- und oberdeutscher Gemälde der Brüder S. M. Böttger und J. Bertrand, lithographirte von J. N. Striener. Ouvrage complet, ainsi que des exemplaires uniques et parfaitement conditionnés de Wagenaar, Vaderlandsche Historie, Beschrijving van Amsterdam, et Kok, Vaderlandsch Woordenboek, collection formant ensemble 153 volumes enrichis de plus de 2500 planches, portraits et cartes; et, pour finir, des copies, non moins curieuses qu'extraordinaires, des anciens et célèbres poètes néerlandais, Cats et Vondel, éditions recherchées et complètes, in quarto.

La direction du concert Diligentia a répondu au vœu de tous les abonnés, en engageant pour après-demain Henri Vieuxtemps, qui nous fera entendre son magnifique Concerto, ainsi qu'un autre morceau qu'il a composé en Amérique. On a vu par le Handelsblad l'immense succès que ce grand violoniste a obtenu, il y a peu de jours, dans la capitale.

Nous apprenons que la jeune pianiste Mlle Nanette Bles, âgée de 14 ans, donnera, le 30 mars prochain, un concert à la salle Diligentia, auquel concourront les principaux artistes du théâtre royal français. Nous publierons ultérieurement le programme de ce concert.

La Presse consacrait dernièrement un article aux grandes évènements qui, d'après les dernières nouvelles de 6 février, se sont accomplis en Amérique. Cet article contenait entre autres le passage que voici :

La chute de Santa-Anna a fait découvrir un des plus vastes projets qu'ait pu concevoir l'ambition souterraine du cabinet de Saint-James. Il résulte clairement de la correspondance de l'ex-président avec le ministre anglais, que le premier, moyennant 25,000,000 de piastres, sur lesquels il s'était réservé une large part, était à la veille de céder d'une manière absolue à la Grande-Bretagne, la magnifique province de Californie, considérée comme si précieuse par l'Angleterre et les Etats-Unis, que ceux-ci, en 1837, avaient offert cinq millions de dollars pour l'achat seul du port de San-Francisco. Est-il besoin de faire remarquer l'étrange coïncidence qui existe entre les moyens employés en deux occasions différentes par l'Angleterre, passant avec Santa-Anna le même marché qu'elle avait passé avec Espartero pour la cession des Bâses d'Alfonso et del principe ?

Un membre de la chambre des communes, M. John Stuart Wortley s'est emparé de ces paroles, pour adresser une interpellation au chef du cabinet anglais. Il a demandé à sir Robert Peel s'il avait connaissance d'une correspondance quelconque qui pût motiver l'assertion du journal français, et si cette allégation avait quelque fondement ?

Benfiteon du Journal de La Haye. — 12 Mars 1845.

LE JUIF ERRANT. (1)

SEPTIÈME VOLUME.

La Panthère noire de Java.

CHAPITRE I^{er}.

Le négociateur.

Pendant jours se sont écoulés depuis l'incendie de la fabrique de M. Hardy. La scène suivante se passe rue Clovis, dans la maison où Rodin avait eu un pied à terre, et que, abandonné, maison aussi habitée par Rose-Pompon, qui, sans le moindre scrupule, usait du ménage de son ami Philémon. Il était environ midi; Rose-Pompon, seule dans la chambre de l'étudiant, toujours absent, déjeunait fort gaiement au coin de son feu; mais quel déjeuner singulier, quel feu étrange, quelle chambre bizarre ! Que l'on s'imagine une assez vaste pièce, éclairée par deux fenêtres sans rideaux, sur des tapis donnant sur des terrains vagues, le maître du logis n'avait à craindre aucuns regards indiscrets. L'un des côtés de la chambre servait de vestiaire; l'on y voyait, appendu à un porte-manteau, le galant costume de débaucheur de Rose-Pompon, non loin de la vareuse de canotier de Philémon et de ses larges collettes de grosse toile grise, aussi goudronnées; mille sabords, mille requins, mille balcons; que si cet intrépide matelot avait été la grande hune d'une frégate pendant un voyage de circumnavigation. Une robe de Rose-Pompon se drapait gracieusement au-dessus des jambes d'un pantalon à pieds, qui semblaient sortir de dessous la jupe. Placée sur la dernière tablette d'une petite bibliothèque singulièrement troussée et négligée, on voyait, à côté de trois vieilles boîtes (pourquoi trois boîtes) et de plusieurs bouteilles vides, on voyait une tête de mort, souvenir

d'ostéologie et d'amitié laissée à Philémon par son sien ami, étudiant en médecine. Par suite d'une plaisanterie, fort goûtée dans le pays latin, cette tête tenait entre ses dents, magnifiquement blanches, une pipe de terre au fourneau noir; de plus, son crâne luisait disparaissait à demi sous un vieux chapeau de fort mauvais goût, et tout couvert de fleurs et de rubans fanés; quand Philémon était ivre, il se contemplait longuement cet osuaire, et s'échappait jusqu'aux monologues les plus dithyrambiques, à propos de ce rapprochement philosophique entre la mort et les folles joies de la vie.

Deux ou trois masques de plâtre, aux nez et aux mentons plus ou moins ébréchés, cloués sur murs, témoignaient de la curiosité passagère de Philémon à l'endroit de la science phrénologique, études patientes et réfléchies, dont il avait tiré cette conclusion rigoureuse : — Qu'ayant à un point extraordinaire la bosse de la dette, il devait se résigner à la fatalité de son organisation, qui lui imposait le créancier comme une nécessité vitale.

Sur la cheminée se dressait intact et dans sa majesté le gigantesque verre de grande tenue du canotier, accosté d'une théière de porcelaine veuve de goulot et d'un encrier de bois noir à l'orifice à demi-caché sous une couche de végétation verdâtre et mousseuse.

De temps à autre, le silence de cette retraite était interrompu par le roucoulement des pigeons auxquels Rose-Pompon avait donné une hospitalité cordiale dans le cabinet de travail de Philémon.

Frileuse comme une caillie, Rose-Pompon se tenait au coin de cette cheminée, semblant aussi s'épanouir à la douce chaleur d'un rayon de soleil qui l'inondait d'une lumière dorée.

Cette drôle de petite créature avait un costume des plus baroques, et qui, pourtant, faisait singulièrement valoir la fraîcheur fleurie de ses dix-sept ans, sa physionomie piquante et son ravissant minois, couronné de jolis cheveux blonds, toujours dès le matin soigneusement liés et peignés.

En manière de robe de chambre, Rose-Pompon avait ingénument passé par dessus sa chemise la grande chemise de laine écarlate de Philémon, distraite de son costume officiel de canotier; le collet, buvert et rabattu, laissait voir la blancheur de la toile du premier vêtement de la jeune fille, ainsi que son cou, la naissance de son sein arrondit ses épaules à fossettes, deux trésors d'un satin si ferme et si poli, que la chemise écarlate semblait se refléter sur elle dans une teinte rosée; les bras frais et potelés de la griesette sortaient à demi des larges manches retroussées; et l'on voyait aussi à demi, et croisées sur l'autre, ses jambes charmantes, maternellement chaussées d'un bas blanc bien tiré, coupé à la cheville par un petit brodequin. Une cravate de soie noire serrant la chemise écarlate à la taille de Rose-Pompon, au-dessus de ses hanches, dignes du religieux enthousiasme d'un moderne Phidias, donnait à ce vêtement, peut-être un peu trop voluptueusement accouturé, une grâce très-originale. Dans un sens prétendu, que le fait auquel se chauffait Rose-Pompon était étrange... Qu'on en juge : l'étrange, le prodige, se trouvant à comst de bois,

se chauffait économiquement avec les empaillures de Philémon, qui du reste offraient à l'œil un combustible d'une admirable régularité.

Nous avons prétendu que le déjeûner de Rose-Pompon était singulier. Qu'on en juge. Sur une petite table placée devant elle, était une cavette où elle avait récemment plongé son nez, ainsi que dans une coupe de vin, la queue d'un fût de cette cavette, complaisamment chargée en saladier, Rose-Pompon prenait, il faut bien l'avouer, du bout de ses doigts, de grandes feuilles de salade verte comme un art, vinaigrée à l'étrange; puis elle suçait ces verdures de toutes les forces de ses petites dents blanches, d'un élan trop inaltérable pour s'agacer; pour boisson elle avait préparé un verre d'un sirop de gressille, dont elle activait le mélange avec une petite sautoire de moutardier, en bois. Enfin, comme hors-d'œuvre, on voyait une douzaine d'olives, dans un de ces baguiers de verre bleu et opaque à vingt-cinq sous; son dessert se composait de noix qu'elle s'appropriait à faire à demi-griller sur une pelle rougie au feu des embauchoirs de Philémon.

Que Rose-Pompon, avec une nourriture d'un choix si incroyable et si sauvage, fût digne de son nom par la fraîcheur de son teint, c'est un de ces dévins miracles qui révèlent la toute-puissance de la jeunesse et de la santé.

Rose-Pompon, après avoir croqué sa salade, allait croquer ses olives, lorsque l'on frappa discrètement à sa porte, modestement annonçant l'arrivée d'un visiteur.

— Qui est là ? dit Rose-Pompon. — C'est moi, dit le visiteur. — Un ami, dit-il, vient de la ville; — répondez-moi, s'il vous plaît, si vous n'avez rien de mieux à me proposer ?

— Tiens ! c'est vous, Nini-Moulin ? dit Rose-Pompon. — Oui, ma pupille chérie; Ouvrez-moi tout de suite; C'est moi, dit-il, qui vous propose de venir dîner avec moi.

— Vous ouvrir ? — Ah bien ! par exemple !... faite comme moi, dit-il, ça semblerait gentil ?

— Je crois bien... que faite comme vous, l'été que vous êtes si gentil encore, à la plus-rose de tous les pompons, dit Nini-Moulin, qui avait orné son carquois d'un bouquet de fleurs.

— Allez donc pêcher le carreau et la moutarde pour votre journal... gros apôtre ! dit Rose-Pompon en allant restituer la chemise écarlate un costume de Philémon.

— Ah ! ça, est-ce que nous allons dîner long-temps ainsi à travers la porte, pour la plus grande édification de nos voisins ? dit Nini-Moulin. Songez que j'ai des choses très-géniales à vous proposer, des choses qui vont vous raviver.

— Donnez-moi donc le temps de passer une robe... gros tourment !

— Si c'est à cause de votre robe, vous en exagérez pas la susceptibilité; je ne suis pas si susceptible que vous ne le soyez pas, dit Nini-Moulin. — Et dit-elle, qu'elle avait orné son carquois d'un bouquet de fleurs. — Ah ! vous voilà enfin revenue au colombier, gentil oiseau voyageur ! dit Nini-Moulin, en croisant les bras et en toisant Rose-Pompon avec un air

(1) Voir le Journal de La Haye, n° 58.

Sir Robert Peel a fait sur le champ les déclarations suivantes: En réponse à l'interpellation de mon honorable ami, j'affirme de la manière la plus positive et la plus explicite, que j'ignore l'existence d'une semblable correspondance, et que je pense que cette assertion est tout-à-fait dénuée de fondement. Je vois circuler à l'étranger bien des rumeurs sur « l'ambition souveraine » de la Grande-Bretagne; mais j'ai lieu de croire que l'on se sert plus souvent de ces insinuations pour masquer l'ambition des autres, que pour prouver celle du gouvernement britannique. Et sur ce point je puis répondre également pour le dernier cabinet, puisque je n'ai trouvé aucun vestige d'une correspondance de ce genre. Je le répète donc, l'assertion est complètement dénuée de fondement.

Puis lord Palmerston s'est levé pour confirmer la déclaration du premier lord de la trésorerie, et il a dit:

Au nom du dernier gouvernement je prends la liberté d'assurer l'honorable interpellateur que ni en 1837, ni à aucune autre époque, nous n'avons offert 5 millions de dollars, ni aucune autre somme pour un port mexicain quelconque.

Ces déclarations ont été vivement applaudies par toute la chambre.

En rapport avec la remarque faite dans la dernière séance de la chambre des pairs de France par M. Duchouage, et la réponse de M. le comte de Montalivet à la question officielle du 3 p. c. espagnol à la bourse de Paris (voir notre numéro d'hier), nous extrayons les lignes suivantes du journal *El Herald*:

« *El Clamor Publico*, copiant les nouvelles que nous avons données que les titres du 3 p. c. vont avoir cours légal à la bourse de Paris, ajoute: « Cette nouvelle suffit pour démontrer que toutes les nouvelles de fonds et de valeurs du 3 p. c. dans les bourses étrangères, ont été jusqu'à présent une véritable comédie. » Notre confrère ignore ou fait semblant d'ignorer qu'il y a deux espèces de titres du 3 p. c., les uns de dette intérieure et les autres de dette extérieure; et que ces derniers qui, depuis très-longtemps, sont cotés dans les bourses étrangères, sont ceux qui, depuis l'arrivée au pouvoir du ministère actuel, ont éprouvé une hausse de 6 p. c.

Nous lisons aussi à ce sujet, dans une correspondance particulière de l'Indépendance belge:

« Il s'est fait peu d'affaires dimanche à la réunion de Tortosa; la rente était plus faible et elle est restée offerte à 85-05 à cause de la fausse position où se trouve le ministère.

L'affaire de la dette du 3 p. c. espagnol continue à fixer l'attention publique et de la presse, et malgré certaines oppositions, la dette intérieure continue à être cotée d'une manière authentique et officielle à la Bourse de Paris; il se fait journellement de grandes opérations sur cette valeur tant par arbitrages avec Madrid et Amsterdam que par placement de fonds: aujourd'hui elle a été faite de 34½ à 34¾ fin mars et 36 dont 1 fin avril.

Le *Times* publie plusieurs documents officiels relatifs à la soumission de Santa-Anna au gouvernement du Mexique. Parmi ces documents, on remarque une lettre de Santa-Anna au général des troupes américaines, annonçant la suspension des hostilités, et l'envoi d'officiers plénipotentiaires au Mexique pour traiter de la paix.

Le *Globe* assure que M. Gladstone rentrera bientôt dans le cabinet avec un rang plus élevé que celui qu'il avait précédemment. On sait que c'est un dissentiment sur l'éducation religieuse des catholiques qui a séparé M. Gladstone de ses collègues. D'après le *Globe*, l'ancien chef du bureau du commerce aurait examiné de nouveau cette question et serait disposé à voter tous les projets du gouvernement relatifs à l'éducation nationale en Irlande.

Le *Standard* fait remarquer que, dans la discussion sur le bill de la taxe du revenu, M. Muniz, député de Birmingham, en voulant attaquer sir Robert Peel, a fait de ce ministre le plus bel éloge. En effet, M. Muniz a dit que l'honorable baronnet avait augmenté jusqu'à un certain point le bien-être des classes industrielles, aux dépens des autres classes (c'est-à-dire des classes pauvres). Or, continue ce journal, n'est-ce point là le *non plus ultra* de l'habileté, chez un homme d'Etat? D'ailleurs toutes les choses qui s'achètent, *sans le travail*, sont aujourd'hui: meilleur marché qu'elles ont jamais été.

Quant au travail, bien qu'il ne soit pas encore payé comme il devrait l'être, il a augmenté de valeur grâce aux me-

sures de sir Robert Peel; c'est aux dépens, non de la propriété qui reste intacte, mais du bénéfice que les riches faisaient en le payant trop peu.

Une transposition a rendu obscure une partie de l'article que nous avons reproduit hier de l'*Observateur du Rhin*.

Le 3^e alinéa, ainsi conçu: « On veut, par la présence des troupes piémontaises sur les frontières du Valais, non-seulement garantir le territoire sarde, mais aussi donner confiance aux Valaisans. On dit même que quelques officiers piémontais dirigent, avec le consentement tacite de leur gouvernement, les forces du Valais. »

doit être retranché et ajouté à l'article qui précède, commençant par ces mots:

On écrit de Turin, 1^{er} mars:

Nouvelles d'affaires de Turquie.

Constantinople, 19 février.

Dans la seconde conférence que MM. les représentants des cinq puissances ont eue, le 8, à l'interonction d'Autriche, la discussion a été longue et animée. Le résultat a été l'adoption d'une réponse collective dont voici à-peu-près le résumé:

« Les représentants sont animés de dispositions également bienveillantes et pour la Porte et pour les populations du Liban. Après avoir pris connaissance de la note qui leur a été remise pour leur faire connaître les nouvelles mesures dirigées par la Porte, une double alternative se présentait: donner ou refuser leur adhésion à ces mesures. Ils auraient désiré pouvoir donner leur adhésion, mais d'abord ils n'ont pas bien compris ce que la Porte entendait par le *recours* au pacha de Saïda; en second lieu, il leur a semblé, par une de ses dernières phrases de la note, que la Porte leur avait plutôt signifié une mesure qu'elle ne les avait consultés sur son opportunité, et l'insertion prématurée de la matière de cette note dans une feuille de Constantinople était de nature à les confirmer dans cette opinion; dès lors ils n'avaient pas à formuler leur adhésion. Ils n'avaient pas non plus de motifs suffisants pour la refuser et pour échapper à cette double alternative, ils ont pris le parti de renvoyer à leurs gouvernements. La Porte prendra, en attendant, les mesures qui lui seraient indiquées par l'urgence des circonstances. »

Dans cette réponse, dont nous ne donnons que la substance, MM. les représentants parlent des anciens privilèges du Liban et rappellent le paiement de l'indemnité due aux Maronites.

La Porte n'a pas encore répondu aux représentants, et nous ne savons quelle sera sa réponse, mais il nous semble qu'elle ne se trouve pas placée sur un mauvais terrain: d'abord il lui est bien facile d'expliquer, à la satisfaction des puissances, ce qu'elle entend par le *recours* au pacha de Saïda. En second lieu, on signale bien l'initiative du divan, mais sans l'en blâmer, et même la dernière phrase est presque un encouragement à persévérer et à appliquer ces mesures, si la Porte les juge absolument nécessaires pour le repos de la Montagne. Quant à l'argument tiré de l'insertion de la matière de la note dans une feuille de Constantinople, nous n'avons qu'une chose à dire: c'est que la Porte y était complètement étrangère, et l'un, au moins, de MM. les représentants ne devait pas l'ignorer. Du reste, la confiance que nous avons dans les sentiments d'équité et de conciliation des cabinets nous donne l'espoir que cet épisode de la question du Liban sera le dernier.

Du reste, la politique est assez calme ici; la question du Liban reste telle que l'a posée la réponse collective des représentants des cinq puissances. Moustapha Pacha, gouverneur de Vidin, est resté exilé à Andrinople; il est remplacé par Haïreddin-Pacha, général de division de l'armée d'Albanie, qui est élevé au rang de muschir. La disgrâce de Moustapha Pacha doit être uniquement attribuée à un ressentiment personnel de Riza-Pacha contre ce visir; et au besoin de le remplacer par une de ses créatures.

On va décidément s'occuper de l'érection de l'hôpital général pour les pauvres, dont il est question dans le *had* du sultan. Quant à ce qui est des écoles, jusqu'ici rien n'a été fait; on assure cependant que les ministres s'en occupent, mais tout le monde est convaincu qu'on ne fera rien, ou plutôt que les mesures qui seront prises seront tout-à-fait illusoire et complètement stériles en résultats.

Le gouvernement a exilé ces jours-ci un prêtre grec qui avait voulu arracher par force des mains d'un Turc un jeune enfant grec qu'on voulait convertir à l'islamisme. Cette affaire a causé beaucoup de scandale, et le conseil de justice a agi d'une manière tout-à-fait absolue et contraire aux principes d'équité qu'il proclame continuellement; on a rendu la sentence sans entendre les parties intéressées.

Nouvelles de Suisse.

Zarich, le 5 mars.

Dans sa 7^e séance, la diète a continué la discussion de l'affaire

des jésuites. Après que plusieurs députations eurent pris la parole pour présenter différentes observations, la diète a décidé à une majorité de 12½ voix qu'il sera nommé une commission chargée de présenter des propositions relativement à la manière dont l'affaire des jésuites devra être résolue. Ont voté pour: Berne, Soleure, Schaffhouse, St-Gall, Argovie, Tessin, Vaud, Thurgovie, Grisons, Appenzell Rh. int., Bâle, Glaris, Zurich. Ont voté contre: Uri, Unterwald, Zug, Valais, Genève, Neuchâtel, Appenzell Rh. ext., Fribourg, Schwytz, Lucerne. Demain la diète s'occupera de l'affaire des corps-francs.

— Les nouvelles qu'on reçoit du canton de Vaud s'accroissent à dire que l'agitation y est extrême et que le parti dominant y exerce un terrorisme sans bornes. On n'oserait se permettre le moindre propos contraire à l'ordre des choses actuels sans s'exposer aux pires traitements. Le secret des lettres est violé d'une manière patente, sans qu'on prenne la peine de les ouvrir et refermer avec précaution. Soit qu'on écrive du pays de Vaud par la poste, soit qu'on s'adresse à des amis qui y sont, il faut prendre garde de ne rien dire de la situation où se trouve ce canton. Malgré la liberté de la presse, les feuilles du parti modéré ne doivent se permettre aucun jugement sur ce qui s'est passé. La jeune génération est la plus passionnée, et on lui attribue des discours et des desseins qui rappellent la plus triste époque de la révolution française. Des arbres de liberté ont été plantés à divers endroits devant les temples; la foule fanatique qui danse tout autour vocifère des clameurs, telles que: *A bas la religion! A bas les honnêtes gens! A la lanterne des aristocrates! Mort à ceux qui ont des domestiques!* etc. Il paraît que la rancune est surtout envenimée contre les moines, secte méthodiste fort nombreuse dans le pays de Vaud.

L'abolition de l'académie est à peine doutée, tous les étudiants, excepté quatre, s'étant fermement déclarés hostiles à cette révolution de la populace.

— On lit dans la *Gazette Universelle de Prusse*: On dit que M. le comte de Bunsow, ambassadeur français près la confédération helvétique, est chargé de déclarer au directoire que, dans le cas où les cantons démocratiques chercheraient à obtenir par force un changement dans le pacte de 1815, l'Autriche, d'accord avec la Grande-Bretagne, la France et la Prusse, interviendrait à main armée. Cette menace pourrait bien mettre sans retard les radicaux suisses à la raison.

Nouvelles d'Allemagne.

Berlin, 1^{er} mars.

Voilà bientôt 15 jours que M. le viscomte d'Abraham est arrivé à Berlin, et jusqu'à présent il n'a pas été reçu en audience particulière par le roi; cette circonstance semblerait faire croire, comme on le prétend de certaine part, que ce diplomate n'est pas spécialement accrédité près notre cour en qualité de ministre plénipotentiaire, mais qu'il a pour mission de nouer des relations commerciales entre le Brésil et l'Union douanière allemande et les principaux états de l'Europe centrale et occidentale. L'activité qui règne à la chancellerie, ainsi que dans les salons de la légation britannique à Berlin, prouve que l'Angleterre pourvue avec attention et avec intérêt à la nouvelle tendance politique de la diplomatie brésilienne.

Tous les jours il arrive de nouveaux hommes d'Etat, des diplomates et des agents consulaires; probablement dans le but d'assister aux conférences commerciales dont l'ouverture aura lieu incessamment.

— On lit dans la *Gazette Universelle de Prusse*: Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'en comparant de l'an 1843, les rebettes en droits d'entrée, de sortie et de transit dans l'Union douanière allemande se sont de nouveau augmentées de 1,105,821 thalers pour 1844. L'augmentation eût été plus considérable encore si les faibles survenus en 1844 beaucoup plus tôt que l'année précédente n'avaient pas empêché les convins. Les recettes brutes de l'Union douanière allemande pour la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, la Hesse-Electorale, le Grand-Duché et les contrées de la Thuringe, avec une population de 23,478,120 habitants que ces pays avaient, se sont élevées:

Année	Montant (thalers)
En 1834	14,515,722
1835	16,580,180
1836	18,644,638
1837	17,697,396
1838	20,119,288
1839	20,563,438

— Et d'où sortez-vous, s'il vous plaît? Voilà trois jours que vous n'avez pas niché, vilaine petite colombe.

— C'est vrai... j'ai été de retour seulement depuis hier soir. Vous êtes donc vous pendant mon absence?

— Je suis venue dans le but, et plutôt deux fois qu'une, Mademoiselle, car j'ai des choses très graves à vous dire.

— Des choses graves? Alors, dites-moi tout de suite.

— Rasiez tout, c'est très sérieux, dit Nini-Moulin en s'avançant. — Mais d'abord, qu'est-ce que vous avez? Je pensais que vous étiez venue de la dernière leçon de Philémon? — Il faut que vous appreniez cela avant de venir me voir.

— Vous ne vous en occupez pas? — dit Rose-Pompon en grinçant une de ces abominables grimaces.

— Voilà votre réponse... je comprends... Malheureux Philémon!

— Il n'y a pas de malheureux Philémon! — dit Rose-Pompon en cassant une noix avec l'indignation de la vertu injustement opprimée.

— Je ne dis pas des traits, mais un trait si mignon et si coloré de rose... pompon!

— Je vous dis que ce n'était point pour moi plaisir que je me suis assise à côté de vous, car, pendant ce temps-là, j'étais en train de manger Céphise à déjeuner.

— Qui, la reine Berchthold est en voyage, la mère de mon père a dit cela; mais quand je vous parle Philémon, vous me répondez Céphise... ça n'est pas clair.

— Que je suis venue par la panthère noire que Penon m'a apportée de la Porte-Saint-Martin, si je me souviens bien. Et, à propos de ça, il faudrait que vous donniez deux alouettes pour me montrer ces amigaux, mon petit Nini-Moulin?

— Ah! ça, êtes-vous folle?

— Comment! — dit Rose-Pompon en se levant et en marchant vers Céphise.

— Plus je guide votre jeunesse en ce moment d'abord au milieu des tulipes puis au moins oranges, à la bonne heure, je ne risque pas d'y trouver

mes religieux bourgeois; mais vous mener justement à un spectacle de carême, puisqu'il n'y a que la représentation des bêtes, je n'aurais qu'à ramasser à mes sacristains, je serais gentil, avec vous sous le bras.

— Vous mettez un faux nez... et des boutons à votre pantalon; mon gros Nini: on ne vous reconnaît pas...

— Il ne s'agit pas de faux nez, mais de ce que j'ai à vous apprendre, puisque vous m'assurez que vous n'avez rien à me dire.

— Je le jure, dit solennellement Rose-Pompon en tendant horizontalement sa main gauche pendant que de la droite elle portait une noix à ses dents; puis elle ajouta d'un air surpris et considérant le paletot de Nini-Moulin:

— Ah! mon Dieu! comme vous avez de grosses poches... Qu'est-ce qu'il y a donc là dedans?

— Il y a des choses qui vous concernent, Rose-Pompon, — dit gravement Dumoulin.

— Moi?

— Rose-Pompon, — dit tout à coup Nini-Moulin, d'un air majestueux. — voulez-vous avoir équilibre? voulez-vous, au lieu d'habiter cet affreux taudis, avoir un charmant appartement? voulez-vous, enfin, être mise comme une duchesse?

— Alors... encore des baisers... voyons, prenez-vous des olives? — dit Nini-Moulin, il n'en reste qu'une.

Nini-Moulin sourit, sans répondre à cette offre gastronomique; dans l'une de ses poches, prit un petit miroir et se regarda avec une satisfaction particulière.

— Ah! le délicieux bracelet! — s'écria-t-elle en frappant dans ses petites mains.

— Un serpentinet vert qui se mord la queue... L'emblème de mon amour pour Philémon.

— Ne vous parlez pas de Philémon... ça me gêne... dit Nini-Moulin en agrippant le bracelet au poignet de Rose-Pompon qui le laissa faire à moitié comme un fou et s'écria:

— C'est un objet d'art... vous a chargé... gros apôtre, et vous en voulez voir l'effet. Eh bien! il est charmant, ce bijou.

— Rose-Pompon, — reprit Nini-Moulin, — voulez-vous, en un seul coup de domestiques, un logis à l'Opéra et mille francs par mois pour votre toilette?

— Toujours la même plaisanterie? Bon... allez, — dit la jeune fille en faisant scintiller le bracelet tout en mangeant ses noix; — pourquoi toujours la même farce et n'en pas trouver d'autres?

Nini-Moulin plongea de nouveau sa main dans sa poche et en tira cette fois

une ravissante chaîne châteline qu'il passa au cou de Rose-Pompon.

— Oh! la belle chaîne!

S'écria la jeune fille en regardant tour à tour l'éclatant bijou et l'écrivain religieux.

— Si c'est encore vous qui avez choisi cela... vous avez joliment bon goût; mais avouez que je suis bonne fille de vous servir ainsi de montre à bijou.

— Rose-Pompon! — reprit Nini-Moulin, de plus en plus en majestueux, — ces bagatelles ne sont rien du tout auprès de ce que vous pouvez prétendre si vous écoutez les conseils de votre miel ami...

Rose-Pompon commença de regarder Dumoulin avec surprise et lui dit:

— Qu'est-ce que cela signifie, Nini-Moulin? Expliquez-vous donc? quels sont ces conseils?

Dumoulin ne répondit rien, replongea sa main dans ses intarissables poches, en tira cette fois un paquet qu'il développa soigneusement; c'était une magnifique mantille de dentelle noire.

Rose-Pompon s'était levée, mais d'une admiration nouvelle. Dumoulin jeta prestement la riche mantille sur les épaules de la jeune fille.

— Mais c'est superbe! Je n'ai jamais vu de pareille! — dit Rose-Pompon.

— Qu'elles brideront! — dit Nini-Moulin en regardant la jeune fille avec une satisfaction particulière.

— Dit Rose-Pompon en examinant tout avec une curiosité naïve et, il faut le dire, parfaitement légitime, puis elle ajouta:

— Mais c'est dans une boutique que votre poche? Comment avez-vous tant de belles choses?

— Puis partant d'un éclat de rire qui rendit vermeil son joli visage, elle s'écria:

— J'y suis, j'y suis, c'est la boutique de noces de Mme Sainte-Colombe!

— Vous en avez vu un complément? C'est superbe! — dit Rose-Pompon en agrippant le bracelet au poignet de Rose-Pompon qui le laissa faire à moitié comme un fou et s'écria:

— C'est un objet d'art... vous a chargé... gros apôtre, et vous en voulez voir l'effet. Eh bien! il est charmant, ce bijou.

En 1840 à 21,306,191 thalers.
1841 à 21,955,204
1842 à 23,410,503
1843 à 25,365,770
1844 à 26,471,591

En comparaison de ce que l'Union douanière allemande était en 1834, sa population, grâce à des extensions territoriales, est depuis lors accrue de 2,279,549 habitants, c'est-à-dire d'environ 9 1/2 p. c. En revanche, les recettes ont augmenté :
De 14,515,722 th. en 1834
26,471,591 1844

Différence : 11,955,869 th., soit 82 1/2 p. c.

— On écrit de Breslau à la Gazette d'Aix-la-Chapelle, sous la date du 1^{er} mars :

« D'après une correspondance adressée de Breslau à la Gazette du Weser, M. le prince de Hohenlohe-Ingelfingen, maréchal de la diète prussienne de Silésie, aurait déclaré aux états, à l'ouverture de la diète, qu'il sera octroyé prochainement au pays des Etats de l'empire. Cette nouvelle est dénuée de fondement. M. le prince de Hohenlohe-Ingelfingen a formellement protesté contre l'exactitude de la nouvelle susdite; il a déclaré, au contraire, que le plus sûr moyen d'obtenir des concessions du roi, était de ne pas aller trop loin dans ses demandes et dans ses prétentions.

— On écrit de Manheim :

Suivant une communication officielle qui vient d'être faite à notre chambre de commerce, S. A. B. le grand-duc a daigné permettre que le remboursement de l'octroi du Rhin, ordonné par la Bavière en faveur des ports de la Bavière rhénane, soit étendu dans la même mesure à notre port, ainsi qu'aux envois par chemin de fer de ce port, à compter de l'époque où ce remboursement sera véritablement effectué par la Bavière.

— On écrit de Posen, 26 février :

Ces jours derniers, on a opéré de nombreuses arrestations. La police était depuis quelque temps sur les traces d'une association de jeunes gens, qui se réunissaient dans un local spécial où l'on faisait la lecture d'ouvrages révolutionnaires et communistes. Tous les membres de cette association ont été arrêtés; mais quelques jours plus tard, ils ont été remis en liberté, à l'exception de sept. Cette affaire ne paraît donc pas aussi grave qu'on le croyait dans le premier moment.

Nouvelles de France.

Paris, 9 mars.

M. le contre-amiral Dupetit-Thouars a été reçu hier par le roi et l'annonce qu'il doit partir ces jours-ci pour Brest où il s'embarquera au mois d'avril pour une nouvelle mission.

— L'école d'application de Versailles vient d'être licenciée par suite d'une révolte des élèves. Presque tous les élèves sont en ce moment à Paris.

— La Démocratie pacifique dit qu'un grand acte de courage se prépare dans les hautes régions du pouvoir. L'honorable M. Vissier, rapporteur dans l'affaire de M. l'archevêque de Lyon, a donné à entendre que le recours au conseil d'état et la déclaration d'abus sans pénalité étaient insuffisants. En conséquence on assure, que très prochainement il va être présenté à la chambre des pairs un projet de loi dont voici les principales dispositions : Le conseil d'état restera le premier degré de juridiction pour les prélats; les coupables seraient traduits en appel devant la chambre des pairs; une pénalité serait établie: d'abord la suspension ou la suppression du traitement, puis l'éloignement à temps du diocèse, enfin l'exil et le transport dans les états de l'église romaine.

Si cette nouvelle a quelque fondement, ajoute la Réforme, nous créons plutôt qu'elle doit servir de passeport au rétablissement du banc des évêques, projet que la cour médite depuis longtemps, et auquel le haut clergé tient beaucoup. Nous aurions ainsi le secret de ces mutineries épiscopales qui se renouvellent périodiquement, et dont chaque évêque prend à tour de rôle l'initiative, ou d'arrêter d'être soutenu successivement par tous ses confrères.

— M. l'évêque de Metz vient de rendre publique son adhésion sans restriction et sans réserve au mandement de M. l'archevêque de Lyon et aux principes qu'il y sont développés.

— M. Ledru-Rollin, député, a déposé hier au bureau de M. le président de la chambre, la proposition suivante :

1^{er}. Tout français âgé de 30 ans, jouissant de ses droits civils et politiques, et inscrit sur les rôles de la contribution di-

recte, est éligible à la chambre des députés, s'il remplit d'ailleurs les autres conditions exigées par la loi du 19 avril 1831.

2. Les art. 59 et 60 (tit. 5) de la loi du 19 avril 1831 sont abrogés.

3. Pendant la session, une allocation quotidienne sera accordée, à titre d'indemnité, à chaque membre de la chambre des députés.

4. Pour les jours de travaux de la chambre, elle ne sera acquies que par la présence.

5. Le taux de cette indemnité sera fixé par un règlement ultérieur.

— Plusieurs députés se sont réunis hier dans l'un des bureaux de la chambre, sous la présidence de M. Thiers, pour arrêter la marche à suivre dans la discussion qui s'ouvrira lundi sur la proposition des incompatibilités de M. de Rémusat. M. Saint-Marc-Girardin assistait à cette réunion préparatoire.

— On écrit de Toulon, le 3 mars au Journal des Débats :

« Depuis quelques jours, la population ouvrière de notre port est en proie à la plus vive agitation. Les ouvriers de l'arsenal ont résolu, hier, de faire parvenir une pétition collective à l'autorité compétente, et d'abandonner leurs travaux pour ne les reprendre que lorsque l'on aura fait droit à leurs réclamations sur les salaires.

« Toutes les troupes de la garnison sont consignées depuis hier, et ce matin, avant la cloche, un bataillon d'infanterie de marine est allé se ranger en bataille dans l'arsenal; mais aucune tentative de désordre n'a eu lieu. Tous les ateliers sont déserts. Les ouvriers de la boulangerie ont aussi manqué à l'appel. Ce matin et à midi, des groupes nombreux d'ouvriers stationnaient devant la porte de l'arsenal et sur la place d'armes.

On lit à ce sujet dans le Moniteur :

« M. le préfet maritime de Toulon a rendu compte au ministre de la marine qu'un nombre assez considérable d'ouvriers de ce port, mécontents, à ce qu'il paraît, de certaines mesures d'ordre relatives aux appels, et supposant sans raison qu'on avait l'intention de réduire leurs salaires, avaient abandonné leurs ateliers à compter du 3 mars, et ne les avaient pas encore repris le 6.

Bien loin de songer à opérer aucune réduction, soit à la solde réglementaire, soit aux tarifs en usage dans l'arsenal de Toulon, le ministre par une dépêche du 25 février dernier, avait notifié à M. le préfet maritime en ce port une récente décision du roi qui améliore sensiblement les salaires journaliers des calfats et perceurs.

Des dispositions sont prises pour que cette mesure soit rendue applicable, sans délai, aux mêmes classes d'ouvriers dans tous les arsenaux de la marine.

Au surplus les rassemblements avaient été tout à fait paisibles jusqu'au moment où la dernière dépêche télégraphique a été reçue.

— L'Indépendance belge se fait écrire de Paris sous la date du 8 :

« La situation critique du cabinet français ne se modifie pas; hier pour échapper à un échec, le ministère a fait désertier la chambre par le parti conservateur; il en est résulté qu'une loi qui est en discussion depuis dix jours n'a pu être votée.

Hier, dans ses salons, M. Thiers a adhéré d'une manière très-explicitement à la proposition de M. le comte Molé. Il a déclaré que ce discours était conforme à sa manière de voir, et qu'il était d'accord avec M. Molé sur toutes les grandes questions de politique extérieure et intérieure. MM. Dufaure, Dupin, Saint-Marc Girardin, Ganneron et leurs amis politiques, adhèrent au même programme, de sorte que si le ministère Guizot succombe, il ne sera pas difficile de réorganiser une administration forte et populaire sous les auspices de M. Molé. M. Thiers n'entrera néanmoins dans aucun combinaison, mais il y sera représenté par MM. de Remusat et Billault. L'ex-président du conseil du 1^{er} mars, se réserve pour la régence ou une autre époque de crise, et en attendant il continue avec une grande activité à écrire l'Histoire du Consulat et de l'Empire, dont les trois premiers volumes doivent paraître demain en huit. La préface n'est pas encore terminée. Elle aura un caractère politique et produira sans doute, une grande sensation.

CHAMBRE DES PAIRS.

Il était difficile que l'affaire du mandement de M. l'archevêque de Lyon et de la sentence d'abus que vient de rendre le conseil d'état ne fût pas soumise à un débat public dans la chambre des pairs, et les intérêts religieux, alors même qu'ils

sont en lutte avec les intérêts du gouvernement, rencontrent de si zélés défenseurs. Nous voyons que M. le comte Beugnot a soulevé la question à la fin de la séance du 7.

L'orateur a critiqué les poursuites dirigées contre M. de Bonald et la décision du conseil d'état, à ce point de vue que le gouvernement aurait voulu, en quelque sorte, trancher une question théologique. Nous pensons que c'est une erreur. En prononçant l'abus, le conseil d'état n'a rien dit et rien fait qui touche aux consciences, il n'a pas prononcé sur le dogme; il s'est borné à proclamer le respect dû aux lois de l'état, que le prélat avait méconnu. Sur ce terrain, la réponse était facile, et M. le garde des sceaux, qui a été fort heureusement inspiré en cette circonstance, n'a pas eu de peine à établir que, dans l'intérêt du clergé même, les doctrines qui faisaient la base de l'ancien droit ecclésiastique français, et que le concordat et les lois organiques ont consacrées, devaient être rigoureusement maintenues. Après le ministre, M. le comte Portalis, dont la science fait autorité en ces matières, et aux sentiments religieux duquel tout le monde rend hommage, a nettement exposé la limite des droits réciproques de l'état et de l'église.

Il paraît que la chambre était lasse, car malgré l'insistance de M. de Montalembert, qui voulait à tout prix recommencer la lutte avec les partisans des libertés gallicanes, la discussion a été close, et on a passé au vote. Le résultat a été curieux et grave : le ministère lui-même ne doit pas s'en dissimuler la portée. Comme nous l'avons déjà annoncé hier, 44 boules noires ont repoussé la loi. C'est la plus forte minorité politique qui se soit produite au Luxembourg depuis 1830.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La chambre des députés a repris la discussion de divers articles de la loi sur la pension de retraite qui avaient été réservés dans les séances précédentes.

Au moment de voter sur l'ensemble de la loi sur les pensions civiles, il n'y avait que 189 membres présents à la chambre des députés. Le scrutin secret, qui a révélé ce chiffre, a donné en même temps 157 boules noires contre 32 boules blanches. Comme il faut au moins 230 membres pour voter régulièrement, le scrutin a été annulé et renvoyé à lundi.

L'incident qui a terminé cette séance de la chambre électorale devait retentir dans les journaux. En effet, la plupart le commentent comme un fait grave, comme un enseignement pour le ministère; pour l'opposition comme servant enfin à éclairer une situation politique chaque jour plus compliquée et plus incertaine.

Le Journal des Débats paraît n'y apercevoir qu'une simple négligence de ses amis, et il les en blâme amèrement.

« Nous ne dissimulons pas, dit ce journal, le pénible étonnement que cet incident nous a causé. Eh quoi! le parti conservateur choisit justement le jour d'un vote pour désertier en masse les bancs de la chambre? Ne sait-il donc plus à qui il a affaire? A-t-il oublié qu'il y a dans la chambre une opposition nombreuse, acharnée, résolue à profiter des moindres fautes, décidée à tout empêcher, si elle ne peut rien faire pour son propre compte! »

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Lisbonne, 26 février :

Le bruit court que le gouvernement présentera incessamment aux cortès, un projet de conversion de la dette étrangère 5 p. c. en 3 p. c.; depuis quelque temps, des négociations ont été entamées pour cet objet, par l'intermédiaire de M. Brandao, le fermier des tabacs, qui retourne à Londres pour le prochain paquebot. Il est question, en outre, de réduire les impôts indirects, à deux ou trois seulement, qui, toutefois, seraient augmentés en proportion. Enfin, il s'agit de contracter un nouvel emprunt de 3,000 contos. La chose est urgente, car le gouvernement est à la veille de manquer d'argent.

— Les nouvelles de l'Inde et de la Chine reçues à Londres par dépêche extraordinaire, ne sont rien moins que satisfaisantes pour ce qui regarde le commerce. Il paraît que les marchés de ces pays sont encombrés de produits européens, d'où il résulte deux graves inconvénients; d'abord la dépréciation de ces articles et surtout des manufactures de coton et de laine, et en second lieu la hausse inouïe du prix des produits du pays, vu le manque de remises en retour. En Chine le mal est encore plus grand, car indépendamment des dangers que l'on court tou-

— Au fait...

— Essayez toujours, que risquez-vous?

— Rien... mais je ne puis pas croire que tout cela soit vrai. Et puis, —

ajouta-t-elle en hésitant, — je ne sais si je dois.

Nini-Moulin alla à la fenêtre, l'ouvrit, et dit à Rose-Pompon qui accourait :

— Regardez... à la porte de la maison.

— Une très-jolie petite voiture, ma foi, Nini, qu'on doit être bien là-de-

— Cette voiture est la vôtre. Elle vous attend.

— Comment! elle m'attend? — dit Rose-Pompon, — il faudrait me déci-

— Ou pas du tout...

— Aujourd'hui?

— A l'instant.

— Mais où me conduirez-vous?

— Est-ce que je le sais?...

— Vous ne savez pas où vous me conduirez?

— Non... (et Dumoulin disait encore vrai) le cochon et des ordres.

— Savez-vous que c'est joliment drôle tout cela, Nini-Moulin!

— Je l'espère bien... si ce n'était pas drôle... où serait le plaisir?

— Vous avez raison.

— Ainsi, vous acceptez... à la bonne heure; j'en suis ravi pour vous et pour

moi.

— Pour vous?

— Oui, parce qu'en acceptant, vous me rendez un grand service...

— A quel service, et comment?

— Peu vous importe, pourvu que je sois votre obligé.

— C'est juste...

— Allons... partons-nous?

— Bah!... Après tout... on ne me mangera pas, — dit résolument Rose-

Pompon.

Et elle alla prendre en soulevant un des roses commes sa jolie figure, et s'as-

seyant devant une glace seule, le regardant extrêmement à la chien par ses jeu-

deaux de cheveux blonds; ce qui, en découvrant son cou blanc ainsi que le

spéculum racine de son épais chignon, donnait en même temps la physionomie

la plus libre, tout de vaillant par elle, la plus libre, et la plus petite.

— Mon mari, dit-elle à Nini-Moulin, qui semblait être dégoûté d'une

grande inquiétude, depuis qu'elle avait accepté.

— Et donc!... un manteau, — répondit le sigisbé qui, fouillant une der-

nière fois dans une dernière poche, véritable bissac, en retira un très-bon

schall de Cachemire qu'il jeta sur les épaules de Rose-Pompon.

— Un cachemire! — s'écria la jeune fille, toute palpitante d'aise et de

joyeux surpris.

— Puis elle ajouta, avec une contenance héroïque :

— C'est fini!... Je me risque...

Et elle descendit légèrement, suivie de Nini-Moulin.

La brave fruitière-charbonnière était à sa toilette.

— Bonjour, Mademoiselle, vous êtes matinale aujourd'hui, — dit-elle à la

jeune fille.

— Oui, mère Arsène... voilà ma clé.

— Merci, Mademoiselle.

— Ah! mon Dieu!... mais j'y pense, — dit soudain Rose-Pompon à voix basse,

en se retournant vers Nini-Moulin, et s'éloignant de la portière, et Philémon?

— Philémon?

— S'il arrive!...

— Ah! diable!... — dit Nini-Moulin en se grattant l'oreille.

— Oui, si Philémon arrive... que lui dira-t-on? car je serai peut-être long-

temps absente.

— Trois ou quatre mois, je suppose.

— Pas davantage?

— Je ne sais pas.

— Alors, c'est bon, — dit Rose-Pompon; puis revenant auprès de la char-

bonnière, après un moment de réflexion, elle lui dit :

— Mère Arsène, si Philémon arrivait, vous lui diriez que... je suis sortie...

pour affaires.

— Qui Mademoiselle.

— Oui, Mademoiselle.

— Oui, Mademoiselle.

— Et qu'il n'oublie pas de donner à manger à mes pigeons qui sont dans

son cabinet.

— Qui, Mademoiselle.

— Adieu, mère Arsène.

— Adieu, Mademoiselle.

Et Rose-Pompon, après avoir soigneusement en voiture avec Nini-Moulin.

— Elle tendit le bras à Nini-Moulin, et lui dit : — adieu, — dit

Jacques-Bonaparte pendant que la voiture s'éloignait rapidement de la rue

de Clovis, — et l'a réparé ma sottise; maintenant je me moque du reste.

(La suite à demain.)

